



ISSN 2118-9064

Newsletter



de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey
et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg

En ces temps sombres de pandémie que nous traversons, nous redécouvrons la fragilité de la vie humaine. Ce Covid met à mal la planète entière, alors que nous imaginons à tort pouvoir tout maîtriser et tout planifier. Mais nous devons apprendre à accepter l'existence de covid-19 et trouver des moyens d'y faire face et pour cela nous avons désormais plusieurs vaccins qui offrent la perspective d'une sortie de crise.

Le « monde d'après » sera à réinventer

Voilà plus d'un an que nous vivons dans l'incertitude totale.

Aura lieu, n'aura pas lieu ? Se fera ou sera tout simplement annulé ?

Difficile d'avoir des projets, difficile de penser l'avenir quand la menace pèse. Pourtant, nous avons organisé notre assemblée générale de l'exercice 2020, mais à huis clos, conformément aux dispositions légales en cours au mois de mars 2021, avec pour la première fois un vote par correspondance. J'adresse nos plus vifs remerciements à ceux qui nous ont fait confiance en participant aux votes à distance.

Un moment particulier lors de cette assemblée

Cathie Balzinger, née Ruez, membre du conseil d'administration, ancienne vice-présidente, a été nommée membre d'honneur pour plus de trente années de services rendus à l'association. Toutes nos félicitations pour cet engagement exemplaire.

145^{ème} anniversaire et fête des Anciens Élèves 2022

En l'état actuel de la situation sanitaire, la suite tient dès lors du suspense puisque chaque rassemblement porte en lui des germes de contaminations, quand bien même nous prendrions un luxe de précautions. Néanmoins, nous nous risquons à définir dès à présent une date : le 13 mars 2022. La fête pourrait avoir lieu au foyer protestant, 23 rue du Lazaret, si la situation sanitaire le permet. J'espère que la Gazette 2022 pourra vous donner davantage de détails en début d'année prochaine.

En attendant bonne lecture, bon été et continuez à vous protéger.

Christian PFEIFFER



Assemblée générale du 6 mars 2021 (huis clos)

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 14h30, le samedi 6 mars 2021, à huis clos - en présence des membres ci-dessous et 14 votes par correspondance précisés ci-dessous.

Présents : (par ordre alphabétique)

BALZINGER Cathie, BALZINGER Dominique, BRENNER Linda, COMES Baptiste, DURAND Alain, LONSDORFER Mireille, KURTZ Marianne, MORILLE Francine, PFEIFFER Christian, REGINA Eric, SCHAER Yolande, SCHIFFERLE Mireille, SIEGEL Joseph, TROMPETER Lucien.

Votes par correspondance : (par ordre alphabétique)

ALTHAUS Gilda, COURJON Marie-Louise, DIVOUX Emile, FEND Martine, FOURBOUL Rose, GOMEZ Yolande, JOST Marie-Claire, KAPP René, KOHN Ferdinand, KUHN Pierrette, MOUREU Marie, OHL Fabienne, STEINER Elisabeth, WINUM Mathieu.

Fête annuelle au Kurgarten

La fête annuelle a été l'activité principale de l'année 2020 en raison de la pandémie. La 143^{ème} assemblée générale et fête a connu une fréquentation moyenne avec 82 repas servis lors du déjeuner festif au chalet du Kurgarten à Strasbourg-Neudorf.

• Recettes : 3230,00 €

Repas	2065, €
Dons pour la fête	612, €
Tombolas	553, €

• Dépenses : 2018,99 €

Achat lot pour la tombola	188,99 €
Pourboire personnel de salle	60,00 €
Facture des repas fête des anciens :	1700,00 €

• Bilan final

* 3230 € de recettes

* 2018,99 de dépenses soit un résultat positif de 1 211,01 €

Le prix de revient p/personne du repas est de 20€. L'Association avait fixé à 25,-€ p/personne le prix du repas hors boissons.

Conseil d'Administration et règlement intérieur

L'association a vécu au rythme des deux confinements. Une seule réunion a eu lieu pour l'ébauche d'un règlement intérieur, qui devra préciser et compléter certaines règles de fonctionnement de l'association. Le Ministère de l'Intérieur analysera ce règlement qui sera ultérieurement validé par l'assemblée générale 2022.

Nouveau site internet

Depuis début 2021, l'association a relooké son site internet.

<https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

EVENEMENTS FAMILIAUX-décès

Annette MOSER décédée le 03 /03/2020 à 62 ans
Marie-Thérèse SCHAEFFER le 13/08/2020
Gaby KOCH décédée le 24 /08/2020 à 71 ans
Fernande HEITZ décédée le 27/08/2020 à 71 ans
Robert REISS décédé le 01/10/ 2020 à 99 ans
Gilles RIGOBERT décédé le 08 /11/ 2020 à 58 ans
Marie Odile JOHANPETER décédée le 17/10/ 2020
Patricia BERTHELIER décédée le 14/12/2020 à 53 ans
Lucie SENE décédée le 20 /12/2020 à 95 ans

L' Association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette :	423 envois postaux
Nombre de cotisants	: 65 personnes
Facebook Association	: 254 abonnés
Facebook Foyer Charles Frey	: 516 membres

La cotisation annuelle

Lors de l'assemblée générale du 10 mars 2019, l'augmentation de la cotisation annuelle a été votée.

Elle est désormais de 8 € .

Conseil d'administration 2021

Article 1

Le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg est composé comme suit :

Cathie BALZINGER, Dominique BALZINGER, Linda BRENNER, Baptiste COMES, Roger DIVOUX, Alain DURAND, René KAPP, Mireille LONSDORFER-TRAUTMANN, Francine MORILLE MONNE, Christian PFEIFFER, Yolande SCHAER, Mireille SCHIFFERLE-REGGER, Joseph SIEGEL, Lucien TROMPETER, Eric REGINA, Mathieu WINUM

Article 2 :

Le bureau de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg est composé comme suit :

- Président : Christian PFEIFFER
- Vice-Présidente : Mireille LONSDORFER-TRAUTMANN
- Secrétaire : Yolande SCHAER
- Trésorière : Francine MORILLE-MONNE

Appel à cotisation et dons

COTISATION ANNUELLE : 8,00 €

- **Je verse ma cotisation annuelle :** _____ €
- **Je verse un don déductible des impôts :** (de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).
Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Montant : _____ €

Prénom Nom, _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. : _____

Coupon à renvoyer avec votre chèque à
Ass. des Anciens Élèves du Foyer Charles Frey
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU